EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7212 SÉANCE DU 20 septembre 2021 Sont présents: Grand Chef Rémy Vincent Denis « Kalo » Bastien Chef familial Carlo Gros-Louis Chef familial Chef familial Dave Laveau Chef familial René «Wellie» Picard Chef familial Stéphane B. Picard Chef familial William Romain Daniel Sioui Chef familial Jean-Mathieu Sioui Chef familial Tina Durand Secrétaire

REPRÉSENTANT DE LA NATION HURONNE-WENDAT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Attendu que la Nation huronne-wendat (NHW) souhaite s'impliquer et être active au sein des différentes Commissions de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL);

Attendu que la NHW juge nécessaire et opportun d'être membre de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) et d'être représentée au sein de celle-ci;

Attendu que la CDEPNQL possède ses propres statuts et règlements;

Attendu que la NHW souhaite nommer un représentant au sein de la CDEPNQL ainsi qu'un substitut;

Page 1 de 2

21 septembre 2021 Résolution adoptée à l'unanimité

SECRÉTAIRE

TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA.

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7212 SÉANCE DU 20 septembre 2020

REPRÉSENTANT DE LA NATION HURONNE-WENDAT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Attendu que la NHW est responsable des décisions et gestes de son représentant au sein de la CDEPNQL;

Attendu que le représentant de la NHW possède l'autorité déléguée de son Conseil et peut être élu administrateur de la CDEPNQL selon les modalités propres à celle-ci;

Attendu que la NHW autorise et mandate le représentant, M. Maxime Picard, à faire tout ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre de la présente résolution;

Attendu que la nomination de M. Maxime Picard est valide tant et aussi longtemps que la NHW n'aura pas nommé un autre représentant ou qu'il ne lui aura pas retiré le statut de représentant;

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial Jean-Mathieu Sioui, appuyé par le Chef familial William Romain, et résolu :

- Que le directeur du Développement économique et Projets majeurs, M. Maxime Picard, soit nommé en tant que représentant de la Nation huronne-wendat au sein de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador;
- Que M. Nicolas Picard soit nommé à titre de substitut de M. Maxime Picard.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

21 septembre

2021 Résolution adoptée à l'unanimité

SECRÉTAIRE TINA DURAND